

TENUES ETABLISSEMENT

La formation professionnelle ou technologique que vous allo suivre au lycée des métiers Georges Frêche nécessite des tenues et équipements spécifiques.

Les tenues professionnelles (rappel):

Les boulangers, pâtissiers, cuisiniers, traiteurs, barmen, serveurs, femmes de chambre, valets de chambre, réceptionnistes se doivent par ailleurs de revêtir une tenue appropriée aux activités professionnelles qui sont les leurs. Une première tenue est fournie gratuitement aux seuls élèves lycéens par les services de la Région au début de l’année scolaire.

**La tenue Etablissement : Elle est obligatoire et doit être portée tous les jours**

Il est également prévu au règlement intérieur le port d’une tenue établissement inhérente aux formations dispensées au lycée.

En effet, un lycée hôtelier est un établissement qui reçoit quotidiennement du public (clients, professionnels, personnalités, intervenants...). Ainsi les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires doivent acquérir des compétences indispensables à Ieur futur métier en matière d’accueil et de savoir-être.

C’est pourquoi une tenue d’établissement a été définie et choisie en accord avec les membres de la communauté éducative.

Chaque élève devra porter au quotidien, et ce dès l’entrée dans le lycée, la tenue d’établissement décrite ci-dessous :

* **pour les garçons** : costume uni gris, bleu marine ou noir (pantalon et veste assortie), chemise claire unie, cravate ou nœud papillon et chaussures de ville ;
* **pour les filles** : tailleur de ville gris, bleu marine ou noir (jupe ou pantalon et veste assortie), chemise claire unie et chaussures de ville.

La tenue étant exigée dès le premier jour de scolarité, il est conseillé de l’acquérir ou la commander dès l’inscription dans l’établissement, vous pouvez vous adresser ä :

la société GOZZI qui distribue la marque professionnelle MOLINEL et qui sera présente le jour de l’inscription.

* au magasin ESCASSUT, situé 25 rue des Etuves à Montpellier qui distribue la marque professionnelle LAFONT,
* à toute autre enseigne de prêt à porter, en respectant strictement les codes couleurs tout en restant vigilant sur la qualité d’une tenue devant servir plusieurs années scolaires.